

PERE-CO : quels bénéficiaires et comment le mettre en place ?



QU'EST-CE QU'UN PERE-CO ?

UN PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE D'ENTREPRISE COLLECTIF
REMPLAÇANT LES ANCIENS PERCO

APPLICATION DES RÈGLES
DES PLANS D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE (PEE)
(SAUF EXCEPTIONS)

QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

SALARIÉS
ÉVENTUELLE CONDITION
D'ANCIENNETÉ ≤ 3 MOIS



DIRIGEANTS
1 < ENTREPRISES < 250 SALARIÉS

MISE EN PLACE

PRIORITÉ À LA NÉGOCIATION

ACCORD COLLECTIF
DE TRAVAIL

ACCORD AVEC
LES REPRÉSENTANTS
D'ORGANISATIONS
SYNDICALES
REPRÉSENTATIVES

ACCORD CONCLU
AU SEIN
DU COMITÉ SOCIAL
ET ÉCONOMIQUE (CSE)

SINON ?

RATIFICATION À LA MAJORITÉ DES 2/3 DU PERSONNEL
DU PROJET DE L'EMPLOYEUR OU INITIATIVE UNILATÉRALE DE L'EMPLOYEUR

ET ENSUITE ?

DÉPÔT DU PLAN DU RÈGLEMENT
ET DE L'ACCORD NÉGOCIÉ
SUR LA PLATE-FORME
« TÉLÉACCORDS »

INFORMATION
DES SALARIÉS

